Codalet Infos

N° 47 : Juillet 2018

Le mot du maire

Dernières réalisations

Informations

Festivités

Nos joies, Nos peines

Services à la population

Le mot du maire

Depuis 2008 le conseil municipal de Codalet s'est préoccupé de la sécurité routière aux abords du passage à niveau de St Jean. Des armoires électriques de commandes du passage à niveau cachent la visibilité des véhicules arrivant, souvent bien trop vite, de la N116 en leur masquant ceux descendant de St Jean qui paradoxalement ont la priorité.
A la demande du Préfet de l'époque, M. Llanas notre adjoint à l'urbanisme et à la sécurité avait soigneusement réalisé un dossier d'analyse des risques et proposé des solutions.

Nous avons ensuite contacté:

- La SNCF gestionnaire du passage à niveau. Mais trouver un interlocuteur au sein de cette entreprise nationale scindée en plusieurs entités relève du parcours du combattant. La réponse a été: armoires trop chères à déplacer et aménagement du carrefour à voir en collaboration avec le Conseil Départemental.
- Le Conseil Départemental gestionnaire du Chemin Départemental 27 reliant la RN116 au village. L'interlocuteur est un peu plus facile à déterminer mais la réponse est tout aussi «administrative»: pas concerné car la voie coupée par la ligne Perpignan-Villefranche n'est pas le CD27 mais un chemin communal.

Bref, le jeu de la « Patate chaude » a duré presque 10 années. Nos divers courriers de relance sont restés sans réponses ou ont donné lieu à de nouvelles études elles mêmes sans résultat sur le terrain.
Suite au terrible accident du car scolaire de Millas nous avons repris nos démarches et interpellé le Préfet pour lui rappeler notre problématique.
La solution de plateau traversant (*) a été retenue et validée par le département.
Il devrait être installé sur le CD27 à la sortie du lotissement de la Riberette, à cheval sur la limite des communes de Ria et de Codalet. Il permettra d'instaurer une vitesse maximale de 30km/h qui devrait régler le problème de sécurité à proximité du passage à niveau.
Un RdV avec le Sous Préfet nous a permis d'obtenir 80% de subvention de la part de l'Etat.
Le reste à financer le sera à part égale avec la commune voisine.
La réalisation devrait intervenir d'ici la fin de l'année.
Avec le retour tant attendu du beau temps, le conseil municipal vous souhaite un très bel été et de bonnes fêtes de la St Felix.
Michel Llanas et Serge Juanchich

(*) couche de 14 cm d'asphalte avec plans inclinés aux extrémités ornés de « dents de requins »

Congés annuels du personnel administratif

Le secrétariat de la Mairie sera fermée du lundi 30 juillet au vendredi 10 août 2018
Réouverture au public le mardi 14 Août 2018 à 9h

Les dernières réalisations

Logement Social

Ce lundi 28 mai a eu lieu l'inauguration d'un logement social situé rue du Conflent à Codalet.

Le bâtiment a été acquis par la commune en 2016 et son rez-de-chaussée est devenu rapidement l'atelier municipal qui avait besoin d'être largement agrandi.
Les modestes ressources de la commune ne permettaient pas de financer la rénovation des deux étages supérieurs. La commune a donc signé en 2017 un bail à réhabilitation d'un logement T5 avec la Fédération Départementale Pour le Logement Social (FDPLS). Cet accord confie le montage du dossier de financement ainsi que la charge de l'ensemble des travaux à la FDPLS. En contrepartie, la commune concède la perception du loyer de ce logement jusqu'à concurrence du montant des sommes engagées.

La démarche est une première dans le Conflent et un exemple à suivre, car la grande majorité des travaux de réhabilitation de cet appartement à loyer social ont été confiés par la FDPLS à une association d'insertion locale, l'Association d'Insertion du Canton d'Olette (AICO).
Ce chantier a été très formateur et motivant pour les salariés en insertion qui ont pu se perfectionner dans diverses activités allant de la reconstruction totale du toit au montage de cloisons isolantes en passant par les peintures, pose de carrelages, ponçage de parquets ...

Au bout de plus de six mois de travaux, cet appartement peut accueillir une famille avec 3 enfants.
Aussi l'ensemble du conseil municipal se réjouit de la parfaite réhabilitation de cet immeuble au centre du village ainsi que d'accueillir prochainement une nouvelle famille de Codaletois(es).
Le montant des travaux est d'environ 140 000€.
Les financeurs qui ont permis que ce projet voit le jour sont l'ANAH à 56%, le Conseil Départemental, la Fondation Abbé Pierre et la Communauté de Commune Conflent Canigo dans le cadre de l'OPAH. Nul doute que d'autres communes voudront suivre cette démarche.

L'inauguration en présence d'élus, des salariés en insertion et du Président de la FDPLS, M. Michel Mercadier, s'est conclue, après la visite dudit appartement, par une sympathique réunion autour d'un café et du verre de l'amitié.
Angélique Conesa

Les salariés de l'AICO *Photo Angelique Conesa*

Aire de jeux Torcatis

Du nouveau au jardin Torcatis.

Après le terrain multi-sports pour nos pré-ados et ados, situé "Al camp dels ocells", la municipalité a voulu faire plaisir à nos plus jeunes Codalétois, en leur ouvrant le jardin Torcatis où ils trouveront un espace qui leur est dédié, avec balançoires, tourniquet et table pour le goûter.

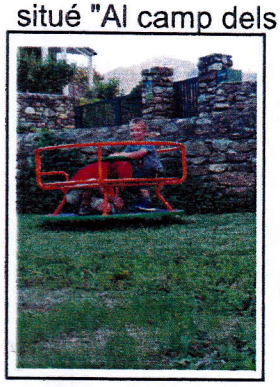

Cette aire est spécialement conçue pour les 3 -10 ans.

Bonnes vacances.

Les Jardins Familiaux

Bernard, Michel, Christian, Chantal, Véronique et Béatrice prennent plaisir à cultiver et entretenir les potagers bio de l'association des jardins familiaux.

Nous apprécions ce lieu de détente et de convivialité.
Les membres remercient la mairie d'avoir aménagé ce petit coin pour notre plus grand plaisir.

Les Jardiniers du Camp dels Ocells

Une 4ème édition de : « Codalet déroule ses Toiles »

Les façades de nos rues vont encore retrouver tout au long de l'été.....

Couleurs
Fantaisies
Beauté

Attendons d'être agréablement surpris par tous ces artistes, qui ont œuvré avec talent sur notre thème de la « Musica, Canigó et Codalet »

Toujours plus d'artistes codalétois, d'artistes nouveaux prêts à égayer et animer notre village

Information aux parents d'éléves.

Pour la prochaine rentrée scolaire, c'est la Région qui organise les transports scolaires sur son nouveau réseau train/autocar.
Pensez à vous inscrire au service de transport scolaire du 4 juin au 15 juillet 2018
- sur **www.laregion.fr/transport-scolaire**
- par téléphone au **08 06 80 80 90** sur Perpignan

PROJET DE JUMELAGE AVEC L'ESTANY

En mai 2017 une délégation de la commune de l'Estany s'est déplacée à Codalet pour découvrir notre village et envisager un jumelage.

En septembre 2017 c'est une délégation d'élus de Codalet qui s'est rendue à l'Estany lors des fêtes patronales. Un accueil des plus chaleureux leur a été réservé, tous gardent un excellent souvenir de ce weekend très fraternel.

L'Estany est une commune catalane d'Espagne, située dans la province de Barcelone , elle fait partie de la région naturelle du Moianes, elle se trouve sur un plateau situé entre 600 et 900 m d'altitude, charmant village de la taille de Codalet, 404 habitants.
Les points communs de nos deux villages sont :

- le Monastère de Santa Marie de l'Estany et l'abbaye Saint Michel de Cuxa
- le patrimoine naturel, culturel et associatif.
- La strate démographique de 400 habitants.

Le 30 juin 2018, une cinquantaine d'habitants et élus viennent à Codalet visiter l'abbaye de Saint Michel de Cuxa et le village et ainsi prendre de nouveaux contacts.

Le jumelage entre nos deux communes pourrait être officialisé avant la fin de l'année 2018.

Le moment venu les Codalétois seront informés et invités à participer aux cérémonies de jumelage.

Jacqueline Riera

100 ans à Codalet c'est une réalité

Madame Simone LIVOREIL a eu 100 ans le 21 avril de cette année.

Sa famille et ses amis réunis à la Paraguera à midi lui fêteront cet age canonique le 8 juillet.

Y sont bienvenus tous ceux qui souhaiterons saluer la centenaire.

Festa Major - Saint Felix
27 - 28 - 29 juillet 2018

Vendredi 27 juillet

21h : Passe ville
22h : Bal avec DJ EUPHORIA

Samedi 28 juillet

14h : Concours de pétanque Challenge "Guy Founose" en triplettes formées.
Ouvert à tous
18h30 : Apéritif concert
22h : Grand bal avec l'orchestre des CASENOVES

Dimanche 29 juillet

10h : Grande messe
11h : Bal d'offici et sardanes avec "Les CASENOVES"
12h : Llevant de Taula
18h : Sardanes avec la cobla CASENOVES

ARRÊTONS DE SOUILLER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE CADRE DE VIE

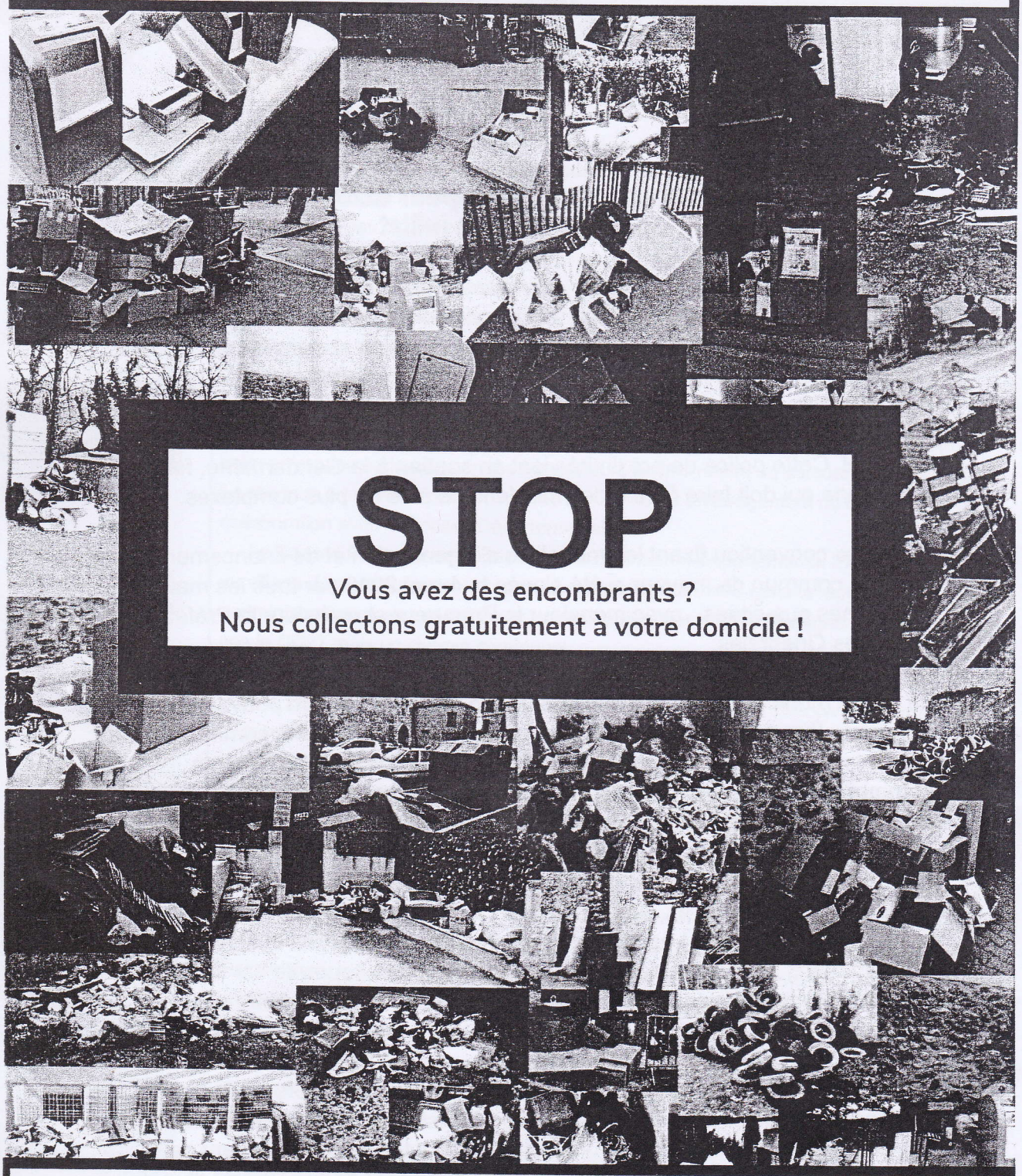

Conflent Canigó

Appelez le 04 68 05 62 64
du mardi au vendredi de 9h à 12h
pour convenir gratuitement d'une heure de ramassage.

Conflent Canigó

Une police municipale pour CODALET dès le mois de juillet

La délinquance et les incivilités ne connaissent pas de frontière, afin d'apporter une réponse pertinente et efficace aux besoins croissants en matière de bon ordre, de sûreté, de tranquillité et de salubrité publique et dans le but de lutter concrètement contre le sentiment d'insécurité, il est apparu opportun une mutualisation des agents et des équipements de la police municipale de PRADES au profit des communes de CATLLAR, CODALET, EUS et RIA-SIRACH. Cette police de proximité vient en soutien à la Gendarmerie, force régalienne qui doit faire face à des missions de plus en plus complexes.

Ainsi une convention fixant les modalités d'organisation et de financement d'une mise en commun de moyens a été signée le 4 mai 2018 par tous les maires des communes sus-citées, avec monsieur le Procureur et monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales.

La police municipale dépend donc de l'élu local qui détient un pouvoir de police administrative qui ne peut être exercé que sur le territoire de la commune. Cette police municipale intercommunale intervient au sein du groupement de communes. Les policiers qui appartiennent à une police municipale intercommunale sont au service de chaque maire des différentes communes.

Pour remplir ces missions la police municipale mutualisée, mise à disposition des communes membres, assure un service continu du lundi au samedi inclus entre 07h30 et 19h30 . Les patrouilles s'effectuent en binôme et sont programmées de façon aléatoire. Un registre de main courante est tenu à jour relatant tous les faits constatés et toute intervention sur le territoire des communes concernées.

La compétence des six agents municipaux s'exerce en matière de : circulation, stationnement, mise en fourrière, trouble du voisinage, infractions au code de l'environnement et au code de l'urbanisme. Ces interventions relèvent de la responsabilité du maire et sont déclenchées sur appel de celui-ci ou d'un de ses adjoints .

Michel LLANAS
Adjoint à la sécurité

Nos Joies, Nos Peines

Mariages

le 12 mai 2018 :

François-Xavier SEYTRE
avec
Claire BAILLIEZ

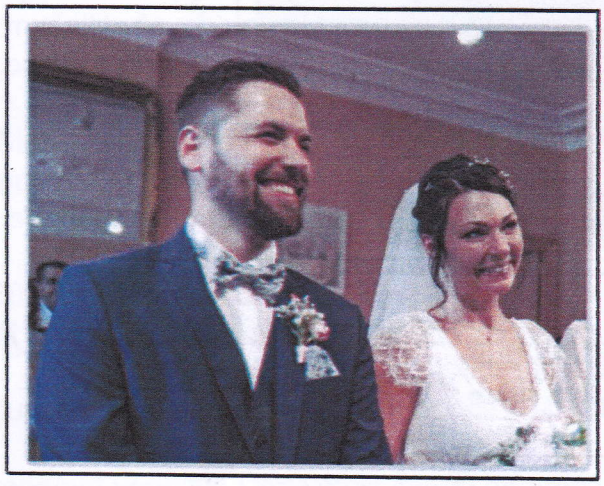

le 09 juin 2018 :

Florian SIRE
avec
Marion ALABERT

Décés

- Michel LUSSAGNET décédé le 8 janvier 2018 à Prades
- Gérard DURANTE décédé le 9 janvier 2018 à Rillieux La Pape (69)